Image not found or type unknown

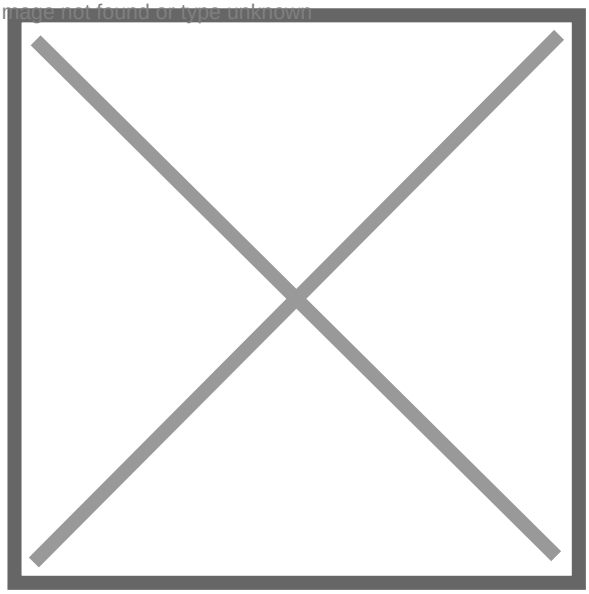

Décompte des congés payés (dimanche décompté!)

Par **dude**, le **17/04/2010** à **14:16**

Bonjour à tous,rnrnJe rencontre un petit problème concernant le décompte de mes congés payés. En effet, lorsque je prend mes congés payés, mon employeur décompte 7 jours par semaine (il compte donc le dimanche).rnrnEn a t-il le droit sachant que :rnrn- Je suis soumis au système des jours ouvrablesrn- L'établissement où je travaille est ouvert 7j/7jrnrnJe vous remercie pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **17/04/2010** à **16:03**

bonjour,rnrnen jours ouvrables vous avez droit à 2.5 jours de cp par mois (soit 30 jours par an)rnles jours ouvrables vont du lundi au samedi.rnrnquand vous prenez une semaine de congé on doit vous décompter 6 jours.rnrnhttp://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/conges-et-absences-du-salarie,114/les-conges-payes,1035.html#sommaire_3rnrnpeut être par simplification, votre employeur vous accorde 35 jours de cp par an à raison de 7 jours par semaine ?

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés